

POLITIQUE DE RÉSERVATION

RÉSERVATION

Un dépôt non remboursable de 30% du total de la facture est exigé lors de la réservation. Le dépôt confirme que le campeur accepte les termes et les conditions de la réservation.

En tout temps un séjour d'un minimum de 2 nuits est requis pour les réservations et 3 nuits durant les jours de fête suivants : journée nationale des patriotes (mai), fête nationale du Québec (juin), fête du Canada (juillet), fête du Travail (septembre).

DÉPÔT DE SÉCURITÉ (PRÊT-À-CAMPER)

Un dépôt de sécurité de 200\$ est demandé à votre arrivée. Ce dépôt vous sera remis à votre départ si les conditions de location ont été respectées (propreté, liste de matériel complète et respect des biens). Notez que si la condition de propreté n'est pas respectée un montant minimum de 80\$ sera retenu sur votre dépôt de sécurité.

MODES DE PAIEMENT

Le paiement se fait par carte de crédit Visa ou MasterCard. Un dépôt de 30% est prélevé lors de la réservation et le paiement final se fait 96 heures (4 jours) avant le début de votre séjour.

ARRIVÉE ET DÉPART

	ARRIVÉE	DÉPART
TERRAIN DE CAMPING	Entre 13h et 20h	12h. (au plus tard)
PRÊT-À-CAMPER	Entre 14h et 20h	12h. (au plus tard)

ANNULATION

Le dépôt est non remboursable.

- Une réservation peut être annulée jusqu'à 5 jours avant le début du séjour, le dépôt de 30 % est non remboursable.
- Une réservation s'annule automatiquement si le campeur ne s'est pas présenté avant 20h.



POLITIQUE DE RÉSERVATION



MODIFICATION

- Une réservation peut être modifiée sans pénalité jusqu'à 5 jours avant le début du séjour;
- Une réservation peut être modifiée jusqu'à 3 jours (72h) avant le début du séjour, des frais de 10\$ plus les taxes seront ajoutés à la réservation et payable au moment de la modification (le nombre de nuitées réservées doit être respecté);
- Toute modification est applicable pour la saison en cours seulement selon les disponibilités;
- Une réservation peut être modifiée une seule fois au cours de la même saison.

Merci et bon séjour !